



Banque des Etats de l'Afrique  
Centrale

Secrétariat Général

Direction de l'Organisation et des Projets



THE WORLD BANK  
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

---

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS  
FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P161368

---

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)

Services Centraux de la BEAC

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun

Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 222 23 33 29

---

*Commission de Passation des Marchés – Composante BEAC du Projet*

## Avis de Pré-qualification

Pays : Cameroun

Projet : **Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC**

Marché : **Sélection d'un partenaire technique et stratégique en vue d'établir un bureau d'information sur le crédit régional dans la CEMAC- P161368**

Appel d'Offres No : 001/BEAC/SG/DOP/PRCIFRC-UGRIF/2020/PQ

Acheteur : **Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)**

Crédit IDA No. : 62290

1. **La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)** a reçu un financement auprès de la Banque Mondiale pour mettre en œuvre les activités du *Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC*, et entend affecter une partie de ce financement aux paiements relatifs au marché pour la *sélection d'un partenaire technique et stratégique en vue d'établir un bureau d'informations sur le crédit régional dans la CEMAC*.
2. **La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)** entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour la *sélection d'un partenaire technique et stratégique en vue d'établir un bureau d'informations sur le crédit (BIC) régional dans la CEMAC*. Il s'agit de la fourniture d'une expertise technologique et financière en matière de services de reporting d'informations sur le crédit sur les consommateurs et les entreprises. Le processus de préqualification doit aboutir à la sélection de l'investisseur approprié qui travaillera avec la BEAC, la COBAC, les acteurs du système financier (établissements de crédit, établissements de microfinance et établissement de paiement), les grands facturiers (opérateurs de téléphonie fixe et mobile, sociétés de distribution d'eau et d'électricité, etc.) et d'autres acteurs pertinents pour établir, détenir, gérer et exploiter un BIC adapté aux besoins des fournisseurs et des utilisateurs d'informations sur le crédit dans la CEMAC. A titre d'information, à fin 2020, le paysage financier de la CEMAC comptait 60 établissements de crédit, dont 51 banques et 9 établissements financiers, et près de 864 établissements de microfinance. Ce paysage a été enrichi avec l'introduction d'une nouvelle catégorie d'acteurs, les établissements de paiement<sup>1</sup>, qui sont autorisés à octroyer des crédits d'un montant plafonné à 100 000 FCFA, dans le cadre de leurs activités d'offre de services de paiement.

---

<sup>1</sup> L'activité des établissements de paiement est régie par le Règlement n°04/18/CEMAC/IMAC/COBAC du 21 décembre 2018, relatif aux services de paiement dans la CEMAC. Pour le moment, aucun établissement de paiement n'a encore été agréé dans la CEMAC.

Actuellement, les principales sources d'informations sur le crédit pour les prêteurs dans la CEMAC sont (i) la Centrale Récapitulative des Risques Bancaires de la BEAC, mise en place au début des années 1990 et périodiquement alimentée par les établissements de crédit, (ii) et la Centrale des risques des établissements de microfinance développée par le Conseil National du Crédit du Cameroun, uniquement ouverte aux institutions financières implantées au Cameroun. Outre ces centrales de risques qui diffusent des informations sur le crédit, d'autres plateformes disponibles ou en cours de développement fournissent des informations financières, à savoir : i) la Centrale des bilans de la CEMAC, lancée en 2018, qui diffuse les données financières des entreprises non financières ; ii) la Centrale des incidents de paiement, qui fournira les informations sur les incidents enregistrés sur les instruments de paiement circulant dans la CEMAC.

Bien que contenant des informations utiles à l'évaluation du risque de crédit, ces différentes centrales d'informations financières ne sont pas en mesure de proposer au secteur du crédit des services de crédit reporting avancés. Il existe donc un besoin commercial impérieux d'un Bureau d'informations sur le crédit moderne et fiable pour améliorer la qualité de la prise de décisions relatives au crédit, élargir l'inclusion financière et la base des clients emprunteurs, améliorer les performances en termes de risque de crédit et réduire les pertes sur prêts.

Les invitations à soumissionner devraient être lancées en mai 2021.

3. La pré-qualification se déroulera conformément aux procédures de pré-qualification spécifiées dans le *Règlement de Passation de Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de juillet 2017 révisé en novembre 2017* de la Banque Mondiale (« les Règles de passation des marchés ») ; elle est ouverte à tous les candidats des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.
4. Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et consulter le document de pré-qualification auprès de la Coordination du Projet (UGRIF), email : [adoum@beac.int](mailto:adoum@beac.int) ou [dzou@beac.int](mailto:dzou@beac.int) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de **9 heures à 13 heures, heure de Yaoundé**. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet des documents de pré-qualification en **Français** en faisant la demande écrite à l'adresse indiquée ci-après accompagnée du versement non remboursable de la somme de **soixante mille (60 000) Francs CFA ou quatre-vingt-douze (92) Euros**. Le paiement sera effectué par virement, chèque ou en espèces. Le dossier sera remis à main propre au siège de la BEAC ou acheminé par voie électronique.
5. Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée délivrée à l'adresse ci-après avant le **20 mai 2021 à 13 heures (heure de Yaoundé)**. Les dossiers de candidatures reçues en retard pourront être rejetés.

**Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)**  
**736, Avenue Monseigneur Vogt, BP 1917, Yaoundé / Cameroun**  
**UGRIF, 12<sup>ème</sup> étage, Porte 1207**  
**Monsieur le Coordonnateur du Projet**

Yaoundé, le 20 Mai 2021